

ATELIERS DE FORMATION SUR LE NOUVEAU MODELE DE VALIDATION ET L'AUTO-EVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROCESSUS ITIE EN RDC

TERMES DE REFERENCE

1. Contexte

La validation est un élément essentiel du processus ITIE pour tout pays de mise en œuvre qui se prépare à être évalué par les instances internationales de l'ITIE. Elle promeut le dialogue et l'apprentissage, assure la crédibilité et permet aux évaluateurs et aux parties prenantes de s'assurer que la mise en œuvre dans le pays est en cohérence avec les exigences de la Norme.

A l'issue de la première validation sous les Norme 2016 en 2018, la RDC a fait des progrès significatifs et le Conseil d'Administration lui avait accordé un délai de 18 mois pour mettre en œuvre treize mesures correctives et poursuivre sa trajectoire vers la transparence et la bonne gouvernance.

La prochaine validation avait été fixée le 16 avril 2021. Mais suite à l'adoption par le Conseil d'Administration de l'ITIE du nouveau modèle de validation révisé en décembre 2020 et publié le 03 mars 2021, la validation de la RDC a été repoussée au 1^{er} janvier 2022. Suivant le nouveau modèle, la validation porte sur 3 composantes à savoir : (1) **l'engagement des parties prenantes** (exigences.1.1 à 1.4), (2) **la transparence** (exigences 2 à 6) et (3) **les résultats et l'impact** (exigences 1.5 et 7).

Ainsi, l'évaluation de la RDC intervient dans un contexte marqué par deux facteurs déterminants en l'occurrence l'expérimentation du nouveau modèle de validation dans les pays de mise en œuvre de l'ITIE et les impacts de la pandémie COVID 19 sur la gouvernance des ressources pétrolières, gazières et minières. Le **nouveau guide de Validation** confirme la responsabilisation du Comité Exécutif dans la préparation de la validation et reflète la modération des résultats avec plus de réalisme et renforce le processus ITIE.

Dans cet ordre d'idées, le Plan de travail triennal (PTT) 2021 -2023, adopté par le Comité Exécutif le 16 mars 2021, qui comprend cinq axes stratégiques retient comme quatrième axe « la préparation et soumission de la RDC à la deuxième validation de 2021, pour atteindre le niveau de progrès satisfaisant dans la mise en œuvre de l'ITIE ». En vue d'accomplir ce dernier, le PTT a prévu, entre autres, une activité de vulgarisation du nouveau modèle de validation auprès des parties prenantes et les sensibiliser sur les enjeux de la deuxième validation pour la RDC au regard des exigences de la Norme.

Pour ce faire, les parties prenantes sont appelées à évaluer la mise en œuvre des mesures correctives issues de la 1^{ère} validation, y compris l'évolution des exigences satisfaites et de s'entraîner au nouveau modèle de validation qui est entré en vigueur depuis le 1^{er} avril 2021. A l'issue de cet exercice, les recommandations seront formulées et adressées au CE en vue d'améliorer la mise en œuvre pour des niveaux de transparence plus élevés.

C'est ainsi que le Comité National de l'ITIE-RDC, avec l'appui financier de NRGI, organise à Kinshasa, dans la semaine du 08 au 12 novembre 2021, des sessions d'auto-évaluation de la mise en œuvre du processus ITIE en RDC et d'entraînement des parties prenantes au nouveau modèle de validation.



2. Objectif global :

- Promouvoir le débat public sur la gouvernance du secteur extractif ;
- Préparer et assurer la réussite de la deuxième validation de la RDC qui démarrera le 1^{er} Janvier 2022.

3. Objectifs spécifiques :

- Vulgariser le **nouveau guide de validation** auprès des Parties Prenantes en vue de la maîtrise du nouveau modèle et les entraîner à l'auto-évaluation ;
- Sensibiliser les parties prenantes sur les enjeux de la deuxième validation pour la RDC au regard des exigences de la Norme ;
- Evaluer le niveau d'exécution des mesures correctives issues de la précédente validation de 2018 ;
- Passer en revue les modules du nouveau Guide, examiner les lacunes potentielles de la mise en œuvre de l'ITIE et recueillir les propositions de mesures correctives à mettre en œuvre.
- Informer toutes les PP de la validation prochaine de la RDC et discuter des questions relatives à la gouvernance des ressources minérales.

4. Résultats attendus

- Les Parties Prenantes s'entraînent et participent activement au processus de la deuxième validation de la RDC ;
- Les enjeux et les documents liés à la deuxième validation pour la RDC sont connus et partagés aux différentes parties prenantes au regard des exigences de la Norme ;
- Les PP soumettent des recommandations pertinentes de mesures correctives à mettre en œuvre avant la prochaine validation.

5. Cibles/Bénéficiaires (60 participants maximum repartis en deux groupes de 30 chacun)

- Les délégués des organisations de la société civile impliquées dans la mise en œuvre de l'ITIE en RDC ;
- Les délégués des entreprises extractives ;
- Les représentants des Administrations publiques ;
- Les membres du Comité Exécutif de l'ITIE ;
- Les membres du Secrétariat Technique

N.B : L'atelier sera en présentiel dans le respect strict des mesures barrières contre la COVID-19.

Lieu : Hôtel SULTANI, Kinshasa-Gombe, **Salle Yvonne Compere et Salle Suzanne MUK.**

Date : du 08 au 09 novembre 2021 et du 11 au 12 novembre 2021

Programme : Cf. Annexe

Documentation :

- Guide de validation
- La note d'orientation
- Grille des mesures correctives

Fait à Kinshasa, 02.11.2021

Jean-Jacques KAYEMBE MUFWANKOLO

Coordonnateur National

